

ON S'ABONNE : A Cahors, Bureau du Journal, chez A. LATOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne... RECLAMES, 50 centimes la ligne... L'ABONNEMENT se paie d'avance.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes dates from 18 to 21 Nov and various events like 'D. des P. et s. P.', 'se Elisabeth', 's Félix de V.', 'P. de la S. V.'.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 14 Novembre 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 12 novembre, Du 13, Du 14.

BULLETIN

Le calme et le repos se sont faits dans la vie politique en Allemagne. On attend la convocation du nouveau parlement qui ne paraît pas devoir s'assembler avant l'année prochaine.

Quelles que soient les intentions futures de la Russie, le czar semble décidé à ne rien négliger pour se mettre en mesure de prendre un grand rang militaire en Europe.

Le séjour du roi Victor-Emmanuel à Venise est une ovation de tous les instants. L'enthousiasme est à son comble.

me est à son comble. Le journal de Venise paraît encadré dans une bande d'or et imprimé à l'encre bleue. Lors de l'entrée du roi dans la capitale de la Vénétie, on a remarqué parmi les nombreux drapeaux que portait la foule, celui des Etats-Romains.

On mande de Vienne que S. M. Victor-Emmanuel a décoré le drapeau municipal d'une médaille d'or sur la place St-Marc, en présence d'une foule immense.

Des bruits relatifs à une prétendue mutinerie de la Légion romaine s'étaient propagés et ont été acceptés avec un empressement irréfléchi. On annonçait que les légionnaires d'Antibes avaient refusé de recevoir le drapeau pontifical que le général de Courten était chargé de leur remettre.

« Le général de Courten est venu dans la place, il y a trois jours, et nous a apporté notre drapeau qui a été béni hier. Je l'ai reçu en carré, sur la place du Dôme. L'évêque a prononcé une allocution fort bien dite; j'en ai prononcé une autre en peu de paroles énergiques. Le cri de : Vive le Saint-Père! a eu de l'écho parmi les officiers, les sous-officiers et la plus grande partie de la troupe. »

Les Hongrois, sans exception de nuances politiques, sont résolus, dit-on, à repousser toute ouverture du gouvernement de Vienne, si le ministère autonome n'est pas nommé de suite.

li que l'homme qui avait livré le patriote Ladisla Telesi à la police autrichienne. On croit à Pesth que c'est M. de Beust qui a décidé l'Empereur à accueillir favorablement les réclamations du parti qui négocie au nom du pays.

On mande de Londres que lord Stanley aurait invité le gouvernement français à réviser en commun le traité sur les droits et les obligations des neutres. Une commission a été nommée à l'effet d'examiner la justice des réclamations adressées à l'Angleterre par les Etats-Unis au sujet du croiseur confédéré l'Alabama.

La situation intérieure devient de plus en plus difficile en Espagne. Les finances sont dans un désarroi complet. Le gouvernement n'en est pas meilleure. On se l'explique en songeant que, dans ces fameuses élections, les employés seuls du gouvernement ont voté, sous la pression des agents supérieurs de l'autorité.

Les dernières nouvelles du Mexique disent que l'Empereur Maximilien est loin de songer à une abdication. L'escadre française s'est embossée devant Mazatlan pour faciliter l'évacuation du Sinaloa, province qui va être abandonnée par les forces impériales.

Les nouvelles d'Athènes confirment la défaite définitive de l'insurrection Crétoise.

Pour le Bulletin politique : A. Layton.

— Heureusement que vous y êtes! reprit chaleureusement la marquise. — Qu'est-il donc arrivé? demanda le marquis avec angoisse.

— J'ai perdu mon chapeau, et voilà tout, » répondit Cyrille en riant. — A ces mots, Berthe s'approcha du bord du chemin et vit flotter le chapeau sur l'Allier.

— Si vous retournez sur vos pas, dit Cyrille, vous ne gravirez plus jamais une montagne sans trembler; si, au contraire, vous poursuivez bravement votre promenade, le souvenir de ce court moment d'effroi s'effacera bientôt.

— Je suis devenue nerveuse, objecta-t-elle. — Raison de plus! répliqua Cyrille. — Ne permettez pas à M<sup>me</sup> la marquise de rebrousser chemin, ajouta-t-il, s'adressant à Edmond.

— Otez, oui, cela vaudra mieux, » répondit le marquis. Et l'on remonta en voiture pour continuer la promenade.

Cyrille appela l'attention de Berthe sur plusieurs mesures de précaution à prendre pour éviter des accidents quand elle sortirait seule avec son mari; car il était douloureusement affecté de la voir ainsi livrée à elle-même dans les cas où toute femme a si grand besoin du secours et de la présence d'esprit d'un homme.

Pour le premier lois de sa vie, Berthe eut la preuve qu'on pouvait s'intéresser à elle, et elle en fut profondément touchée. Cette surprise, ce bonheur inaccoutumé lui firent monter au visage une légère rougeur.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Southampton, 12 novembre. L'Atrato, venant des Indes Occidentales, vient d'arriver. La fièvre jaune s'est manifestée à bord de ce paquebot après son départ de Saint-Thomas. Il y a eu 33 malades et 14 morts.

Saint-Petersbourg, 11 novembre. Un décret impérial abolit les servitudes, les surtaxes et monopoles qui grevaient 450 villes du royaume de Pologne, et qui constituaient, en vertu d'anciens droits féodaux des propriétés soit de l'Etat, soit de quelques uns des habitants de ces villes.

Saragosse, 11 novembre. La tranquillité est complète à Saragosse et dans les provinces de l'Aragon.

New-York, 10 Novembre. Le général Scherman est parti pour le Mexique.

Genève, 12 novembre. De graves désordres ont eu lieu hier soir à Carouge, puis à Genève à la suite du vote pour les élections du Grand Conseil. A Carouge, les indépendants ont été chassés violemment du local électoral vers 5 heures et empêchés de voter jusqu'à la fermeture du scrutin.

Vienne, 12 novembre. Le Gouvernement a envoyé, le 8 de ce mois, à Berlin, une dépêche par laquelle la Prusse est invitée à entrer en négociation avec l'Autriche pour la révision du traité commercial existant entre l'Autriche et le Zollverein.

Venise, 11 novembre, soir. Aujourd'hui, sur la place St-Marc, en présence d'une foule immense, le Roi a décoré le drapeau municipal d'une médaille d'or.

leur. Mais elle demeurait interdite, n'osant point regarder Cyrille et incapable de parler.

« Pardon! dit-elle enfin. Je suis si bouleversée que je ne puis me remettre. — Reposez-vous, M<sup>me</sup> la marquise, » répondit Cyrille, et il n'essaya pas de continuer la conversation.

Il songeait aux dangers sans nombre auxquels Berthe était exposée, et son cœur se serrait à l'idée qu'Edmond serait incapable de prêter le moindre secours à sa jeune femme. Sans doute il trouvait l'état du marquis bien plus déplorable qu'il ne s'en était figuré, car tout à coup il voyait Berthe au bord d'un abîme de malheur.

On acheva dans un profond silence cette excursion si poignante pour Cyrille.

La suite au prochain numéro.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris. Sommaire du Samedi 10 novembre 1866. Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les événements de la Vénétie. — Trop tard, nouvelle (suite), par M. Alfred Assollant. — Histoire de la peinture flamande, par M. Alfred Michiel. — L'Exposition universelle de 1867. — Les fouilles dans la Mayenne. — Chronique musicale. — Courrier judiciaire. — Tombeau de Marie-Christine, Archiduchesse d'Autriche. — Revue mensuelle de la bourse et de la finance. — Des origines de Paris (suite). — Le barrage du Furens, près Saint-Etienne. — Passage de troupes Italiennes sur la place Virgiliana, à Mantoue. — Entrée des troupes italiennes en Vénétie. — Vue de la ville de Vérone. — Vénétie: le plébiscite; les habitants de Venise allant voter à Saint-Laurent. — Comédie-Française: Le fils, acte 1er, scène VIII. — L'exposition universelle de 1867: état de travaux au Nord-Est. — Le mois de novembre, par Gavarni. — Mausolée de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche. — Le grand barrage du Furens, près Saint-Etienne. — Echecs. — Rébus.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

M<sup>me</sup> LA C<sup>me</sup> HAHN-HAHN

TOME PREMIER

VI. — Suite

« En ce cas, je me permettrai de vous le montrer prochainement, M. le comte, » reprit le marquis; puis il s'enfonça dans son coin et se tut.

Berthe, rassemblant ses forces, surmonta l'embarras momentané dont elle ne pouvait d'abord se défendre quand elle se trouvait avec son mari en présence d'étrangers, et dit avec calme :

« Le plus grand bonheur d'Edmond est d'exhiber les richesses de son herbier, et vous seriez bien aimable, M. le comte, en lui en fournissant l'occasion. » Cyrille en fit la promesse. Son propre embarras disparut dès que Berthe se fit remise de sien. Ils causèrent ensemble, pour ainsi dire en tête-à-tête, car le marquis ne prenait plus part à la conversation.

La reproduction est interdite.

Nouvelles du jour.

On lit dans le Moniteur: L'Empereur a invité S. A. I. le prince Napoléon, qui est de retour à Paris depuis deux jours, à prendre part aux travaux de la Commission d'organisation militaire présidée par Sa Majesté. D'après cette note, les travaux de la Commission seraient moins avancés que ne l'ont annoncé plusieurs journaux. On dit que les études se poursuivent simultanément à Compiègne et à Paris, pendant le séjour du chef de l'Etat dans la résidence impériale. Divers projets ou mémoires ont été soumis cette semaine à l'Empereur qui a lui-même rédigé un projet substantiel et complet sur le recrutement, sur l'armement, sur l'instruction de l'armée. On parle d'un projet qui aurait été soumis à l'Empereur Napoléon, et d'après lequel des réformes importantes seraient introduites dans les emplois publics. Le rapport demande que les jeunes gens prennent part à l'administration dans une plus grande proportion. On conseillera à S. M. d'employer plus de jeunes préfets, sous-préfets, etc. L'avis suivant que nous empruntons au Moniteur, intéresse les futurs participants à l'Exposition universelle: A l'occasion de l'Exposition universelle qui doit avoir lieu en 1867, MM. les exposants sont prévenus que LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, voulant se réserver d'avance une entière liberté de choix, refuseront d'acquiescer à tous les objets qui auront été marqués à leur chiffre sans leur consentement. L'Empereur et l'Impératrice ont assisté hier à la représentation du Gymnase. On jouait Nos bons villageois. L'ordre du jour suivant a été adressé de Paris à toutes les intendances militaires: Le ministre a décidé, à la date du 20 courant, que les officiers, sous-officiers et soldats, appartenant à la division française à Rome, qui se trouvent actuellement en France, à quelque titre que ce soit, seraient dirigés à l'expiration de leur congé sur le dépôt de leur corps. Cette mesure vient à l'appui de l'opinion d'après laquelle l'évacuation du territoire pontifical sera effectuée complètement et sans retour possible, le 11 décembre. On s'occupe beaucoup en ce moment, au ministère de l'Instruction publique, de l'organisation de l'enseignement secondaire spécial. On ne saurait trop louer le zèle éclairé dont M. Duruy fait preuve pour étendre le bénéfice de l'instruction dans le peuple. Il y aura quatre séries d'invités aux fêtes de Compiègne. Les invitations ont été déjà envoyées pour les deux premières séries. Le séjour des invités de la première série commencera le 14; celui de la seconde série le 21. M. le général Fleury, aide-de-camp de l'Empereur, dont le voyage à Venise a été contremandé, partira jeudi, pour se rendre à Florence, auprès du roi Victor-Emmanuel. Le général Fleury sera accompagné de son premier aide-de-camp, M. le chef d'escadron d'Etat major baron de Verdère. Un certain nombre de jeunes gens compromis dans l'affaire dite du café de la Renaissance, ont été rendus à la liberté. Une jeune femme qui faisait partie de la réunion et qu'on avait conduite au dépôt, a vu cesser également sa détention préventive. Le Conseil d'Etat est saisi d'un projet pour la révision du Code de procédure civile. La Commission a présenté sa deuxième rédaction. Les cœurs sont à la bienfaisance; ce qui est d'un consolant augure au début de l'hiver. Les sous-officiers du 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs ont donné ces jours-ci, à Marseille, un carrousel au profit des pauvres. La recette s'est élevée à 21,000 fr. qui ont été répartis entre les divers bureaux de bienfaisance de la ville. Il paraît qu'en Espagne, la sécurité publique laisse un tant soit peu à désirer. C'est du moins ce qu'on peut induire de la précaution suivante prise par le duc d'Abrantès: il vient d'attacher à son service un garde de nuit chargé de faire des rondes autour de sa maison. Cet homme revêtu de la livrée du duc est muni d'une pique et d'une lanterne. Les avis télégraphiques signalent de la baisse sur le plus grand nombre des marchés aux grains tous samedi dans les départements. Un certain nombre tiennent sans variation, et deux ou trois seulement en hausse. On est partout satisfait des couvrailles. La cueillette des pommes se poursuit activement en Normandie. La récolte serait abondante dans certaines localités, médiocre

dans d'autres, mais généralement de bonne qualité; les pommes sont belles et bien nourries.

Bulletin Agricole

Ayons confiance, propriétaires et cultivateurs. On s'occupe efficacement de l'agriculture dans les régions gouvernementales. L'enquête agricole touche à sa fin. Sans produire monts et merveilles, elle établit la véritable situation du pays rural, ses besoins sérieux, ses vœux légitimes. Ce qu'il y a de curieux, et à quoi ne s'attendaient pas les discoureurs, c'est que les gens de campagne ne crient point misère, loin de là. La ferme et la métairie, avec leurs produits variés, tous de bonne vente, mettent hors de gêne maître et travailleurs. Seulement on a deux ennemis: d'abord la main d'œuvre trop chère; ensuite l'insuffisance des voies de communication. Pour le second objet on met de nouveau sur le tapis le projet d'emprunt vicinal et Dieu veuille qu'il réussisse. Quant au repeuplement des campagnes, il y faudra du temps comme au repeuplement des forêts; mais c'est chose assurée. Les foires et marchés dits de la Saint-Martin ont vu en assez grande abondance de la céréale, du bétail, du vin ancien et nouveau. Les mercuriales se tiennent au prix de fin octobre, sauf des variations peu sensibles qui, d'une semaine à l'autre, se neutralisent réciproquement. Ni hausse marquée, ni baisse notable, telle est la perspective de la campagne en ce qui concerne le blé et les autres grains. A Paris, la farine est à 69.50 (les 157 kil.) et le froment à 40 fr. (l'hect. 1/2) en belles sortes. Les Parisiens, ces délicats, font en ce moment leurs délices du vin bourru, où il y a autant à manger qu'à boire. C'est l'arrosage traditionnel des marrons de Lyon, fournis par les chataigniers de l'Auvergne et du Limousin. Cela n'empêche pas la vintée de 1866 d'être meilleure de qualité en général qu'on ne s'y attendait. Les coupages se font partout sur une grande échelle. Le vigneron s'en trouve bien, le consommateur ne s'en trouve pas mal. Mieux vaut infiniment cette alliance du faible et du fort que les abominables mixtures auxquelles se livrent les Briavilliers à tablier noir et à brocs d'étain de la capitale! Les prix sont bien tenus à Bercy et à l'Entrepôt, pour les fûts de deux ou trois ans; mais on est assez facile en ce qui concerne le vin de 65 et celui de cette année. Les rues de Paris sont sillonnées par des charrois de poinçons vides, dirigés sur la province. Bon signe pour les buveurs. On constate encore de la baisse sur les alcools. Les 3/6 betteraves sont offerts dans les 59 à 60 fr. (l'hect.) Languedoc de 84 85. Dans les Charentes, stagnation complète. Les couvrailles retardent la distillation. On s'aperçoit sur le marché central aux bestiaux, de la réduction des demandes pour compte d'Angleterre. La boucherie, en présence d'apports considérables (450 bœufs à Sceaux et à Poissy) montre peu d'empressément et fait la loi au lieu de la subir. Cependant, on n'a pas eu à constater de baisse notable. Les moutons (28,000 sur les deux places) se sont moins bien placés à Sceaux qu'à Poissy. Il a été amené jeudi à la Chapelle, 4,260 porcs qui se sont vendus au cours moyen de 1,24 (le kil.) petite baisse sur la semaine passée. Avant de finir, signalons un fait intéressant un louable exemple se rattachant à l'agriculture. Plusieurs conseils municipaux, dans leur session de novembre, ont résolu de mettre à la disposition de l'instituteur communal un terrain devant servir à l'application des leçons d'agronomie et de jardinage. On atteint, par cette mesure, un double résultat d'abord l'introduction des rudiments agricoles dans l'enseignement primaire; ensuite l'augmentation des ressources de l'instituteur et de sa famille. Lorsque le jardin est pris sur les terrains communaux, la dépense est nulle pour la mairie. On a bientôt entouré le modeste clos de palis, et quant aux arbres, aux graminées, aux fleurs même, les élèves en apporteront plus qu'il ne sera nécessaire. Pour extrait: A. Layton.

Chronique Parisienne.

Correspondance particulière du Journal du Lot. De remise en ajournement, il se pourrait que le voyage de la cour à Compiègne n'eût pas lieu cette année. Au moins la résidence sera-t-elle abrégée, et d'importantes modifications introduites dans le programme de la villégiature automnale. Les invitations ne sortiront pas du cercle intime de leurs Majestés et elles ne compteraient qu'une semaine au lieu de dix jours chacune. Rien ne serait changé pour ce qui regarde les chasses à tir et à course, que l'Empereur inaugurerait dès son arrivée à Compiègne.

Nous sommes loin d'en avoir fini avec les inventeurs d'armes propres à exterminer le genre humain. Un ingénieur vient de soumettre au gouvernement russe un « miroir incendiaire » avec lequel en moins de temps que nous n'en mettons à l'écrire, une année serait, non seulement fascinée, mais grillée. Veuillez croire que nous parlons sérieusement. Les lettres de Berlin contiennent à cet égard des renseignements détaillés et péremptoirs. Elles ajoutent que le ministre de la guerre de Prusse a refusé l'offre de l'Archimède du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est bien bêtise de sa part. Les âcheux augures en seront pour leurs frais de pronostics inquiétants: l'Exposition de 1867 s'ouvrira bien positivement aux floraisons printanières. Les parisiens s'y préparent déjà. La grande cité va devenir une immense hôtellerie. Beaucoup de propriétaires, de locataires, imitant ce qui se pratique dans les villes d'eaux, s'arrangeront pour céder leurs appartements aux visiteurs de la province ou de l'étranger. Ils se procureront ainsi, sans bourse délier, trois mois de villégiature. Cette prévision trace aux hôtes futurs de Paris la conduite à tenir. N'attendez pas au dernier moment pour vous assurer le logement dont vous aurez besoin. Il en sera ici autrement que dans l'Evangile. Les tard-venus seront à la fois les plus mal logés et les plus rudement exploités. Telle chambre qu'on peut dès à présent, louer pour le temps de l'Exposition à trois ou quatre francs par jour, en vaudra six dans deux mois et douze dans quatre. Songez que Paris compte, et le calcul n'est pas exagéré, sur trois millions de visiteurs? Après cela, il y aura un refuge pour les retardataires. Rien ne les empêchera de camper sous des tentes sur les hauteurs de Meudon ou dans la plaine Saint-Denis. Au besoin, les turcos se chargeront du ménage et les zouaves de la cuisine. Le nouveau livre de M. Gustave Flaubert paraîtra dans trois semaines. L'auteur de Salammbô revient à l'étude des mœurs contemporaines. Il a tort pour les rudes et raison pour le public. On annonce aussi un pamphlet de M. Louis Veuillot: Les Odeurs de Paris, pour faire suite aux Parisiens de Rome. M. Guizot rapporte de Val Richer le huitième et dernier tome de ses Mémoires. Il comprend la période qui, partant des élections de 1846, aboutit à la révolution de février. Les personnes favorisées qui ont eu connaissance de plusieurs fragments de ce volume, le tiennent pour supérieur encore aux précédents, comme vigueur de pensée et comme élévation de style. Enfin, les amis de M. Thiers, quelque peu parents de l'ours de la fable, vont disant que l'illustre écrivain prépare une Histoire de la Restauration. Passe encore de bâtir. En attendant qu'une statue de Charlemagne s'élève sur l'une des places de Paris, — et nous savons que trois ou quatre projets ont été depuis longtemps proposés au Préfet de la Seine et au ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, — la Belgique prend l'initiative d'un monument à la mémoire du chef des Carolingiens. C'est dans la ville de Liège qu'il sera placé. L'exécution en a été confiée au sculpteur Jehotte. Le groupe se composera d'une statue équestre en bronze de l'illustre Empereur, dressée sur un piédestal de pierre. Autour de ce piédestal seront les statues également en bronze des membres de la famille Carolingienne. C'est moins le guerrier que le législateur et l'organisateur des Ecoles qu'a désiré représenter l'artiste. Il s'est inspiré surtout de ces paroles du moine de Saint-Gall parlant du puissant monarque: Magnus Bello, major Pace. Il faut penser aux expositions artistiques de l'année prochaine. Il y en aura deux et elles auront un intérêt particulier. L'une aura lieu dans le palais du Champ de Mars et se composera des plus remarquables ouvrages exécutés depuis dix ans; l'autre, au palais des Champs-Élysées et dans les conditions ordinaires. L'élection du jury chargé de statuer sur l'admission ou le refus des ouvrages destinés à cette dernière exposition est fixée au 15 et 16 novembre prochain. Les artistes comprendront sans doute l'importance de l'élection de cette année. Un grand nombre d'étrangers jaloux de profiter de l'occasion qui leur est offerte en 1867, viendront à Paris. La lutte sera donc intéressante sous tous les rapports, et l'on doit espérer que nos compatriotes s'y présenteront avec des ouvrages recommandables. Les membres du jury devront, dans ce but, renoncer aux habitudes d'indulgence dont ils font généralement preuve. Un peu de sévérité sera nécessaire. Certes, le palais des Champs-Élysées est vaste, mais ce n'est pas une raison pour y admettre des œuvres médiocres ou insignifiantes. L'Exposition de 1867 doit être sérieuse et digne. Beaucoup de demandes ont été adressées au sujet de l'exposition exceptionnelle du Champ-de-Mars. Nombre d'artistes seraient heureux d'y figurer, mais là, le défaut d'espace engagera inévitablement à limiter les choix. De grandes agitations se font remarquer dans les ateliers. On cherche des recommandations, des protecteurs. Anciens et nouveaux se disputent les places avec une égale ardeur. Il faut s'attendre à des luttes pleines de vivacité, mais ce sont des luttes honorables et auxquelles on peut assister avec une sorte de satisfaction.

nous a appris que la Cour partait aujourd'hui-même pour Compiègne. Paris, 13 novembre. LES MARTYRS DE LA MISSION DE CORÉE. Nous empruntons au dernier numéro des Annales de propagation de la foi une lettre de M. F. C. Ridet, missionnaire apostolique, qui contient des détails inédits et pleins d'intérêt sur les tristes événements dont la mission de Corée a été récemment le théâtre. Lettre de M. F. C. Ridet, missionnaire apostolique en Corée, à M. Libois, procureur-général des missions étrangères à Hong-Kong. Posenzi, district de Hong-Tsiou, le 25 avril 1866. « Monsieur et bien cher Père, Ce n'est point une réponse à votre bonne lettre de 1865, que je trace en ce moment c'est un récit abrégé de nos épreuves, c'est un adieu peut-être! La main de Dieu s'est appesantie sur notre mission désolée. Que sa sainte volonté soit faite! Adorons ses impénétrables desseins, bénissons cette main qui souvent ne frappe que par pitié. Une cruelle persécution vient d'éclater. Nos chrétiens sont pris, battus, mis à mort; Mgr. Berneux, Mgr. Daveluy et sept de nos confrères ont remporté la palme du martyre! J'ignore ce que sont devenus MM. Féron et Calais. Pour moi, condamné à mort depuis trois mois, je suis caché entre deux murs, dans une maison chrétienne. Mon signalement a été donné dans chaque village avec ordre de m'arrêter, et je m'attends d'heure en heure, à tomber au pouvoir des satellites qui me cherchent. Ce n'est pas sans une protection toute spéciale de la Providence que j'ai pu échapper aux mille dangers qui m'environnent. Il me semble vous avoir dit dans une précédente lettre que nous avions à la Cour des ennemis puissants. Plus d'une fois ils avaient, mais inutilement demandé notre mort. Ils attendaient une occasion favorable, elle s'est présentée; ils l'ont saisie, ils ont triomphé. Des navires russes s'étant approchés des côtes septentrionales, sollicitèrent une concession de terrain pour y établir un comptoir de commerce. Grande fut la terreur du gouvernement. Le prince régent, qui est le père du jeune roi, fils adoptif de la reine To, fit aussitôt demander les Evêques qu'il sait fort bien être dans le royaume, afin de les consulter sur les moyens à prendre pour renvoyer honnêtement ces navires et éviter la guerre. Mgr. Berneux se trouvait dans les provinces du Nord, ou, en quelque mois seulement, il eût conféré le baptême à 800 adultes. Appelé au nom du roi, il se rendit, quoiqu'il regrette à la Capitale (Hang-Yang ou Seoul), laissant son administration inachevée. Une ambassade coréenne était partie pour Pékin au mois de décembre 1865. Il paraît que cette ambassade aurait envoyé une lettre ou il était dit que les Chinois mettaient à mort tous les Européens répandus dans l'empire. La lettre arriva au mois de janvier, c'est-à-dire au moment même où le régent mandait Mgr. Berneux. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la persécution. Les quatre ministres d'Etat prirent hautement la défense du régent. Haine aux Européens! s'écrient-ils. Pas d'alliance avec eux ou ce n'est pas le royaume. Sur ces entrefaites, les navires s'étaient retirés. La frayeur du régent s'évanouit; mais il n'en fut pas moins faible pour céder aux ministres hiénois crues pour s'associer à leur dessein. A mort tous les Européens qui sont dans le royaume! A mort tous les chrétiens! Mais, objecta le régent, les navires européens viendront les venger. Je réponds de tout, reprend le premier ministre. N'avons-nous pas tué déjà plusieurs de ces Européens? Qui a jamais cherché à venger leur mort? Quel dommage en avons-nous éprouvé? Il faisait sans doute allusion à la mort de Mgr. Imbert et de ses deux vénérables compagnons, MM. Maubant et Chastan, martyrisés en 1839, et peut-être aussi à quelques naufragés qui, à diverses époques, ont été massacrés sur les côtes inhospitalières du royaume de Corée. Le régent signa notre arrêt de mort. Cependant, Mgr. Berneux rentrait paisiblement dans sa résidence vers la fin du mois de janvier. Mais quinze jours après, il voit sa maison investie par des satellites au nom du régent; il est lui-même arrêté et jeté dans la prison des criminels. Le lendemain, comparution devant le régent assisté de ses deux ministres. La contenance du prélat fut calme, ferme, pleine de dignité. Mgr. Daveluy, sans doute Mgr. Berneux dut protester contre la trahison dont il était l'objet: appelé au nom du roi pour le bien du royaume, il est jeté en prison; appelé comme ami; il est traité en ennemi. Mais le régent qui n'avait plus peur, était devenu cruel. Quelques jours plus tard, j'apprenais que Mgr. Berneux, MM. de Bretenières, Dofie et Beaulieu avaient eu la tête tranchée le jeudi 8 mars. Quel beau, quel émouvant spectacle devait offrir ce saint évêque, chargé de vingt-six années d'apostolat, marchant au martyre, accompagné de jeunes missionnaires qui semblaient n'être venus ici que pour mourir! Trois jours après, MM. Petitcolas et Pourthié, arrêtés au collège de Païson, dépendant de la ville de Tsiichen, avaient le même bonheur. Leur tête est tombée sous le fer du tyran, et leur âme s'est élevée au ciel, le dimanche 14 mars. Les chrétiens ont pu recueillir les restes de ces saintes victimes. Pour extrait: A. Layton.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

Le Ministre de l'Intérieur à M. le Préfet du Lot. L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial sont partis de St-Cloud pour Compiègne, le 13, à 2 heures. Par arrêté préfectoral du 10 novembre courant, M. Lavergne (Faustin), a été nommé adjoint au maire de la commune de Camboulit, en remplacement de M. Mazer, décédé.

INONDATIONS. — SOUSCRIPTIONS

La Société Ste Cécile de Cahors, 30 fr. MM. Besse, receveur particulier des finances à Figeac, 40 fr. Cipières, membre du conseil général 5 fr. Certes, ex-percepteur à Figeac, 5 fr. Laporte, percepteur de Figeac, 5 fr. Boudet, propriétaire à Livernon, 5 fr. PORTS ET CHAUSSEES. — MM. Duportal, ingénieur ordinaire à Cahors, 5 fr. Urmowski, conducteur principal à Cahors, 2 fr. Valet, conducteur embrigadé à Cahors, 1 fr. Marron, id. à Cahors, 1 fr. Barancy, id. à Cahors, 2 fr. Duc, id. à Cahors, 1 fr. Larribé, id. à Cahors, 1 fr. Ausset, id. à Cahors, 1 fr. Costes, id. à Cahors, 1 fr. Pinard, id. à Cahors, 50 c. Tenardié, employé secondaire à Cahors, 50 c. Dussan, id. à Cahors, 50 c. Rapatel, id. à Cahors, 50 c. Ausset, id. à Cahors, 50 c. Constant, id. à Cahors, 50 c. David, id. à Cahors, 50 c. Rollés, id. à Cahors, 50 c. Mouton, id. à Cahors, 50 c. Vincent, id. à Cahors, 1 fr. Sauzet, conducteur principal f. f. d'ingénieur ordinaire à Gourdon, 5 fr. Pourès, conducteur embrigadé, à Gourdon, 2 fr. Cavarrot, id. à Gourdon, 2 fr. Pechméja, id. à Souillac, 2 fr. Bergerol, employé secondaire à Souillac, 1 fr. 50 c. Salgues, id. à Souillac, 1 fr. 50 c. Brunet, id. à Gourdon, 1 fr. 50 c. Gaillard, id. à Souillac, 1 fr. 50 c. Bannerot, Hogard ingénieur ordinaire à Figeac, 5 fr. Balas, conducteur embrigadé à Figeac, 3 fr. Bessières, id. à Gramat, 2 fr. 70 c. Mérian, id. à Figeac, 2 fr. 70 c. Delon, id. à Figeac, 2 fr. 40 c. Poujade, à Figeac, 2 fr. 40 c. Cayrol, id. 2 fr. 40 c. Brives, conducteur auxiliaire à Figeac, 1 fr. 80 c. Fillol, employé secondaire à Figeac, 1 fr. 60 c. Rouzières, id. à Figeac, 1 fr. 60 c. Bertrand, id. à St-Céré, 1 fr. 40 c. Cassayré, id. à Figeac, 1 fr. 40 c. Fel, id. à Figeac, 1 fr. 40 c. Total... 97 fr. 50 c.

Commune de Carluac. M. Calmon, conseiller général, 100 fr. Commune de Buch. Escrouzille, maire 1 fr. Lacroix, conseiller municipal 1 fr. Aymard, Pierre 75 c. Fournes, Antoine 50 c. Gaillouste, instituteur 2 fr. Les élèves de l'école communale 2, 30 Total... 7 fr. 55 Commune de St-Clair. M. Dalet, instituteur communal 2 fr.

ORPHEON DE CAHORS. Deuxième soirée musicale annuelle, donnée le dimanche 18 novembre, dans la salle de spectacle de la ville, avec le concours d'amateurs et d'artistes étrangers. L'affiche du jour donnera les détails du programme. Une partie de la recette sera attribuée aux inondés.

Par arrêté de S. Exc. M. le Ministre des Finances, en date du 10 novembre courant, ont été nommés percepteur : A Montcuq, M. Dulac, percepteur de Cazals, en remplacement de M. Celse, père, admis à faire valoir ses droits à la retraite. A Cazals, M. Hug, percepteur de St-Géry. A St-Géry, M. Celse, fils, percepteur sinistré.

1814, sur la police de la chasse, depuis vingt-deux ans qu'elle est en vigueur, ses dispositions pénales ont été l'objet d'appréhensions diverses; les uns y ont vu une trop grande sévérité, tandis que d'autres les ont trouvées insuffisantes. Pour se fixer à cet égard sur l'état de l'opinion, M. le Ministre de l'Intérieur a cru devoir consulter les Conseils généraux; et, par une circulaire en date du 21 juillet dernier, il les invita à prononcer sur le point de savoir s'il y a lieu de maintenir le droit de chasse tel que la loi du 3 mai 1814; 2° Quelles seraient les améliorations pratiques que pourrait comporter cette loi au double point de vue de l'exercice du droit de chasse et de la recherche des délits.

Après avoir examiné ces deux questions, le Conseil a été d'avis de ne rien proposer à l'égard de la législation actuelle, et de ne pas émettre aucune modification; 3° En ce qui touche la seconde, qu'il fait d'ailleurs modification, le Conseil a été d'avis de recommander aux agents chargés de la police de la chasse la plus grande vigilance dans la recherche des délits. Bâpres lui, plus de vigilance ne pourra devenir efficace que par l'embrigadement des gardes-champêtres qui pourraient alors prêter un utile concours aux agents de la force publique, trop nombreux dans nos campagnes pour atteindre tous les délinquants.

A cette occasion le Conseil général, renouvelé le 20 novembre, a déjà émis plusieurs fois, que le département soit placé dans la 3e série, et qu'il y ait lieu d'ouvrir l'ouverture de la chasse ne puisse y être fixée qu'au 1er septembre.

Le Conseil général, consulté par M. le Préfet sur les modifications qu'il paraîtrait utile d'apporter à l'arrêté du 8 février 1862, sur la chasse, en ce qui concerne les oiseaux de passage et les animaux malades ou nuisibles, donne son approbation aux diverses dispositions de cet arrêté; il serait d'avis de modifier la limite de la chasse de la fin de l'automne au 1er mai, et de la fin de l'automne au 1er juin, dans les départements de la limite de 20 à 25 mètres, on put aussi chasser le gibier de tout âge jusqu'au 31 mars.

Statuts du notariat et du notariat Bessières. — Demande du Conseil municipal de Cahors. Par une délibération, en date du 3 août courant, le Conseil municipal de la ville de Cahors a exprimé le vœu que les statuts du notariat et du notariat Bessières, placés dans une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, soient installés sur la promenade Fénélon, à l'entrée du square récemment établi. Le Conseil général reconnaissant l'opportunité de cette demande, considérant d'ailleurs, ainsi que le fait observer le Conseil municipal de Cahors, et M. le Préfet, dans son rapport, que ces deux œuvres étant ainsi exposées aux regards du public rappelleraient constamment au respect et à l'admiration de leurs concitoyens, la mémoire de deux hommes de guerre qui illustrèrent le plus le département du Lot, sous le règne glorieux de Napoléon 1er, de ce département, que ces deux statues, seront mises à la disposition de l'administration de la ville de Cahors, pour être placées sur la promenade Fénélon, sous la réserve qu'elles resteront la propriété du département, et à la condition que la ville de Cahors se chargera des frais d'installation et d'entretien ainsi que, du reste, le Conseil municipal de Cahors a fait offrir.

Bulletin officiel de l'Instruction primaire. En vertu de la 3e Commission communale au Conseil municipal de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, qui appelle l'attention de M. le Préfet sur l'initiative qu'il y aurait à créer, dans chaque département, un bulletin spécial et officiel de l'Instruction primaire, bulletin qui contiendrait tous les arrêtés de l'autorité supérieure ainsi que les actes administratifs relatifs à l'Instruction primaire et serait adressé gratuitement aux instituteurs, aux directeurs des salles d'asile, aux inspecteurs des écoles primaires et aux délégués cantonaux. Il expose, que M. le Préfet, pensant que ce bulletin qui est déjà publié dans plusieurs départements, pourrait rendre d'utiles services, a cru devoir consulter le Conseil général pour savoir s'il ne conviendrait pas d'ouvrir un crédit au budget pour cette publication, laquelle n'exigerait qu'une dépense très-minime. Il ajoute que la Commission, après avoir examiné la question, n'aurait pas trouvé l'utilité de ce bulletin suffisante pour lui consacrer un crédit; mais qu'elle a cru que le Conseil général se trouverait dans la nécessité de faire des économies pour mettre son budget en équilibre. A cette occasion M. le Préfet prend la parole et dit que la dépense occasionnée par la publication de ce bulletin, qui ne paraît pas exorbitante, lorsqu'il y a des renseignements et des instructions à adresser aux instituteurs, n'imposerait pas un charge trop lourd au département, puisque, d'après lui, une somme de 50 fr. serait suffisante; qu'en ce qui concerne l'utilité de ce bulletin, elle lui paraît incontestable, son établissement ayant pour objet de transmettre aux instituteurs des documents qui ont le plus souvent un caractère d'actualité et de leur connaissance. Après ces observations, la proposition de la Commission est mise aux voix et adoptée par le Conseil.

Le même membre propose d'allouer une somme de 40,000 fr. inscrite au sous-chapitre 9, destinée à pourvoir au service des aliénés; en faisant cette proposition il ajoute que la Commission avait été frappée, comme M. le Préfet lui-même, de l'augmentation progressive des charges qu'imposent au budget du département les aliénés admis à l'asile de Layrac, et qu'à la suite de cette proposition M. le Préfet de vouloir bien rechercher, comme il l'avait déjà fait, les moyens de les alléger et de soumettre à un examen attentif la question de savoir s'il n'y aurait pas à renvoyer dans leurs familles quinze individus des deux sexes qui, d'après le rapport de M. le Directeur de cet établissement, paraissent en voie de guérison. — Sur la proposition faite par M. le Préfet qu'on allouât s'est aussi portée sur l'augmentation qui s'est manifestée depuis quelques années dans la dépense occasionnée par les aliénés admis dans l'asile de Layrac, et qu'il est dans son intention de prendre des mesures pour mettre un terme à cet accroissement, le Conseil vote le crédit inscrit au sous-chapitre 9.

Le même membre propose d'allouer tous les crédits portés par M. le Préfet au sous-chapitre 17, à l'exception d'une somme de 1,800 fr. demandée pour être accordée à titre de subvention à la caisse des retraités des employés de la Préfecture. Il rappelle, à cette occasion, que dans le cours de la dernière session, la Commission des finances ayant pris connaissance de la situation de cette caisse, reconnut qu'elle pouvait fonctionner sous la subvention que le département lui alloue depuis 1814, et qu'il n'y avait aucun événement de nature à modifier cette situation; que, dès lors, elle avait cru devoir proposer de ne pas admettre encore, cette année, cette allocation. Cette proposition est adoptée par le Conseil qui alloue tous les autres crédits inscrits au sous-chapitre 17 s'élevant à 17,000 fr.

Le même membre soumet au Conseil une pétition du sieur Bardou, ancien concierge de la Préfecture, demandant que le Conseil général, ancien concierge de la Préfecture, lui accorde un secours de cent francs en sus de la pension de deux cent soixante-huit francs laquelle lui domment droit ses services, lequel bien fut concéder ce secours et l'augmenter même si cela était possible. M. le Rapporteur expose, en même temps, que le Conseil général en accordant un secours au sieur Bardou qui veut s'occuper d'une pension de retraite, minimise à la vérité, mais proportionnellement à ses services, lui avait déjà fait une faveur; qu'augmenter encore ce secours se serait créer un précédent qui pourrait avoir de graves conséquences, que les lois de la Commission ont été d'avis de rejeter la dernière partie de la pétition du sieur Bardou. (C'est aussi l'avis du Conseil général.)

Le Conseil alloue tous les crédits portés au sous-chapitre 12 destinés à diverses dépenses ordinaires, moins au sous-chapitre 12 aucune observation; la totalité de ces crédits s'élève à 2,500 francs. Police de la chasse. — Avis au Conseil général. Maigné les bons résultats que peut avoir produits la loi du 3 mai

Après l'installation du Bureau, M. le Préfet prend la parole et donne lecture d'un rapport dans lequel il rend compte de la situation des services de son département, des améliorations qu'il a opérées dans l'année qui vient de s'écouler, et de celles que l'administration se propose encore d'apporter. Il termine en disant qu'il a été très-heureux de voir que les exigences du grand contentement que lui a confié S. M. d'être, après de ses collègues, l'interprète de ses regrets.

Allocation de M. le Président. M. le Président prend aussi la parole et remercie M. le Préfet, au nom du Conseil général, du rapport qu'il vient de lui présenter et qui témoigne du zèle intelligent et de la sollicitude qu'il apporte dans la gestion des grands intérêts qui lui sont confiés. — Comme lui, il s'associe aux regrets qu'il a manifestés au sujet de l'absence de S. Exc. le maréchal Canrobert, et propose de décider qu'il en soit fait mention au Procès-Verbal. Il propose aussi de voter l'impression du rapport de M. le Préfet. Ces deux propositions sont adoptées.

Absence de MM. Calmon et de Lagardelle. M. le Président annonce que MM. Calmon et de Lagardelle, retenus par une indisposition, ne peuvent, dans ce moment, se rendre à Cahors, et propose de les excuser. Le Conseil, tout en regretant que l'état de santé ne leur permette pas de prendre part à ses travaux, admet leurs excuses.

Commission. Sur l'invitation de M. le Président, les membres du Conseil se réunissent, suivant l'usage, en comité d'arrondissement, pour former les trois commissions qui auront à examiner les différentes affaires sur lesquelles le Conseil aura à statuer dans le cours de cette session.

Ces trois commissions sont composées de la manière suivante : 1re Commission. — Fiançailles. MM. ROQUES, PAGÉS, DIFRANC, SUREYS, DELPON, LABOURE, SÉRAGER, GLANDY, CALMON.

2e Commission. — Travaux publics. MM. BRESSIÈRES, DELPECH, BRUGALIER, GLEIZES, CIPÈRE, DUPRÉ, CUNYAC, CIE MURAT, DOMPHOL.

3e Commission. — Vente et objets divers. MM. DEMAUX, PRADINES, BESSE DE LAROMIGUÈRE, LIMAYRAC, d'ANCIENNES, DE LAVAU-LA-MOISSE, DELTHEIL.

En faisant connaître la composition de ces commissions, M. le Président prévient les membres qui auraient des propositions à faire ou des vœux à exprimer, qu'ils doivent préalablement les soumettre aux diverses commissions, suivant la nature de l'objet de ces vœux ou de ces propositions.

Conformément aux dispositions de l'art. 29 de la loi du 3 mai 1841, le Conseil s'occupe de la formation de la liste des jurés spéciaux qui seront appelés à se prononcer sur le règlement des indemnités demandées par les propriétaires déposés pour cause d'utilité publique. La séance est levée. Séance du 28 août 1866. Etaient présents : MM. DELTHEIL, président; Comie MURAT, vice-président; ROQUES, DELPECH, PRADINES, PAGÉS, GLEIZES, BRESSIÈRES, DUPRÉ, LIMAYRAC, BRUGALIER, DUPUY, DUPRÉ, SUREYS, CIPÈRE, d'ANCIENNES, LABOURE, DELPON, DE LAVAU-LA-MOISSE, SÉRAGER, DOMPHOL, CUNYAC, MATEURE, BESSE DE LAROMIGUÈRE, secrétaire. M. le Préfet assiste à la séance. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui ne donne lieu à aucune observation. Budget. — Sous-chapitre 3. — Sous-chapitre 21. Sur le rapport d'un membre de la 1re Commission, le Conseil général vote le sous-chapitre 3 du budget départemental qui ne

Conseil Général

SESSION DE 1866

Séance du 27 août 1866.

On mil huit cent soixante-six et de vingt-sept août, les membres du Conseil général du Lot, réunis à l'Hôtel de la Préfecture, dans le lieu ordinaire de leurs séances. Etaient présents : MM. DELTHEIL, BRESSIÈRES, DUPRÉ, LIMAYRAC, BRUGALIER, DUPUY, DELPECH, PRADINES, PAGÉS, DEMAUX, BRESSIÈRES, CIPÈRE, SUREYS, CUNYAC, CIE MURAT, DOMPHOL, DE LAROMIGUÈRE, DUPRÉ, SUREYS, SÉRAGER, LABOURE, DELPON, DE LAVAU-LA-MOISSE, GLANDY, SÉRAGER, DOMPHOL, CUNYAC, MATEURE. Décret de convocation. — Ouverture de la session. — Bureau. M. le Préfet donne lecture du décret de S. M. l'Empereur, en date du 14 juillet dernier, qui convoque les Conseils généraux pour le 27 août, et déclare ouverte la session de 1866. Il lit aussi un autre décret de S. M. qui, pour la session de 1866, nomme S. Exc. le maréchal Canrobert président du Conseil général, MM. Deltheil et Cie Murat vice-présidents, Besse de Laromiguière secrétaire. MM. Deltheil et Besse de Laromiguière seuls membres présents prennent place au Bureau. Installation. — Discours de M. le Préfet. — Absence de S. Exc. le maréchal Canrobert.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Composition du 29 octobre 1866. Anglais cours supérieur. Première division. Thème. — 1. Malbert; 2. Combrousse. Deuxième division. Thème. — 1. Soulié; 2. Penezac. Troisième division. Thème. — 1. Queyssac (Jules); 2. Pasquet. Quatrième division. Grammaire française. — 1. Tardieu; 2. Ausset. Cinquième. Calcul. — 1. Tolet; 2. Gélis. Sixième. Ecriture. — 1. Lafargues; 2. Bassot. Septième. Ecriture. — 1. Tourrette; 2. Pagès. Huitième. Ecriture. — 1. Delmas; 2. Valmons. Classe préparatoire. Première division. Calcul. — Rosières (Emile); 2. Rosières (Louis). Deuxième division. Calcul. — 1. Planacassagne; 2. Prades. Troisième division. Calcul. — 1. Alazard; 2. d'Alciati. Enseignement secondaire spécial. Deuxième année. Physique. — 1. Ruamps; 2. Nouvel. Première année. Physique. — 1. Course; 2. Frayssé. Année préparatoire. Ecriture. — 1. Lhéray; 2. Richard. Le Proviseur, RICHARD.

PRÉFECTURE DU LOT

ROUTES DÉPARTEMENTALES DU LOT. Entretien pendant les années 1867, 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872. ADJUDICATION. fixée au Jeudi, 29 novembre prochain, à deux heures après midi, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture (Voir le Journal du Lot du 3 novembre.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances. 11 novembre Deronel (Adrien), naturel. 11 — Duportal (Louise-Hélène-Jeanne), aux Hortes. 13 — Blandinières (Marie), rue St-James. Mariages. 40 septembre Marcellac (Jean), cultivateur, et Gauthier (Marie), sans prof. 43 — Paganet (Antoine), tailleur d'habits, et Vialard-Campagne (Jacquette), dom. 14 — Magot (Pierre), tonnelier, et Borie (Marie-Anne), sans prof. Décès. 11 septembre Enfant du sexe féminin, né-mort des époux Lavaysses et Deltheil, St-Geor. 13 — Viala (Franc.), 76 ans, rue St-Laurent. 13 — Magne (Pierre), 52 ans, hospice. 43 — Mercadier (Joseph), cultivateur, 61 ans, St-Georges.

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu'il nous a causés. Cet épisode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, traitée par un homme aussi compétent et aussi ha-

Bibliographie

CESARI TORNEO. Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle, par M. BERTRANDY, Inspecteur général des archives Cahors, imprimerie de A LAYROT. Ce roman historique que les lecteurs de ce journal ont eu déjà l'avantage de connaître par feuilletons, nous venons de le parcourir ou plutôt de le lire d'un seul trait, et nous, qui nous occupons aussi de rechercher les curiosités lointaines de notre histoire, nous tenons à exprimer ici tout le profit et tout le plaisir qu

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT

	BLÉ		MÉTTEL		SEIGLE		ORGE		SARRASIN		MAÏS		AVOINE		POIS		LENTILLES		HARICOTS	
	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors	21 20	27 10	»	»	»	»	»	»	»	»	8 40	11 50	»	»	»	»	»	»	»	»
Castelnau	22 70	28 35	»	»	»	»	»	»	»	»	9 20	12 77	»	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq	21 »	25 20	»	»	»	»	»	»	»	»	10 »	12 70	»	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque	21 70	27 47	»	»	»	»	»	»	»	»	10 »	13 51	»	»	»	»	»	»	»	»
Figeac	21 35	26 »	»	»	13 »	16 »	»	»	»	»	12 75	16 »	8 »	19 0	»	»	»	»	»	»
St-Céré	21 87	27 34	»	»	12 19	16 92	»	»	10 93	17 63	11 72	16 74	8 59	21 48	»	»	»	15 »	21 »	»
Gourdon	21 75	27 8	15 53	21 46	14 70	19 62	»	»	»	»	11 »	14 96	8 90	22 96	»	»	»	18 44	23 5	»
Martel	22 »	27 86	20 »	27 »	15 »	20 84	11 »	18 33	»	»	10 »	13 33	8 »	16 »	»	»	»	»	»	»
Labastide-Murat	20 84	26 95	»	»	»	»	»	»	»	»	9 94	16 66	9 10	20 28	»	»	»	»	»	»
Prix moyen pour le département	21 37	26 91	17 77	24 23	13 72	18 34	11 »	18 33	10 93	17 63	10 33	14 24	8 31	19 96	»	»	»	»	16 72	22 2

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilo.
Bœufs	47	47	504 k.	0 <sup>r</sup> 60
Veaux	60	60	99 k.	0 <sup>r</sup> 85
Moutons	240	240	31 k.	0 <sup>r</sup> 50
Porcs	57	57	161 k.	0 <sup>r</sup> 50

MARCHÉS DU RAYON

HAUSSE. — Nérac, 30 c.; La Réole, 84 c.  
 BAISSE. —  
 SANS VARIATION. — Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Condom, Lesparre.

COMESTIBLES

	PAIN			VIANDE				POMMES DE TERRE		CHATAIGNES		FOURRAGES		
	1 <sup>re</sup> Q.	2 <sup>me</sup> Q.	3 <sup>me</sup> Q.	BŒUF.	VACHE	VEAU	MOUTON	PORC	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	FOIN	PAILLE
	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	fr. c.	fr. c.
Cahors	34	28	26	1 10	» 90	1 25	1 20	1 20	»	»	»	»	10	6
Castelnau	30	27	25	1 »	» 80	1 20	1 20	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq	36	33	30	1 »	»	1 10	1 5	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque	32	29	28	1 10	»	1 30	1 30	1 20	»	»	»	»	»	»
Figeac	40	38	30	1 30	»	1 30	1 30	1 30	»	»	»	»	»	»
St-Céré	35	30	28	»	»	1 10	1 10	»	4 »	5 71	3 62	6 5	»	»
Gourdon	30	28	26	1 10	» 53	1 30	1 30	»	4 50	7 31	5 30	7 55	7	3 50
Martel	30	28	26	1 »	»	1 10	1 20	»	4 »	6 67	4 »	6 66	»	»
Labastide-Murat	35	32	30	1 20	»	1 40	1 40	»	6 12	8 80	»	»	»	»
Prix moyen pour le département	33	30	27	1 10	» 75	1 22	1 22	1 23	4 65	7 12	4 19	7 45	9	5 16

COMBUSTIBLES

	BOIS		CHARBON	
	STÈRE	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors	12 50	2 30	6 »	12 »
Figeac	10 »	2 »	3 »	10 »
Gourdon	9 »	3 »	4 50	9 40
Prix moyen	10 50	2 43	4 50	10 46

FOSSILE  
 Figeac... 2 fr 25 c l'hect. 2 fr 00 c les 100 k.

VINS DE 1865.  
 1<sup>re</sup> qualité 220 à 250 fr. le T. logé.  
 2<sup>e</sup> — 180 à 183 fr. le T. logé.  
 3<sup>e</sup> — 145 à 150 fr. le T. logé.  
 (Vin de table.)

Nérac, Hectolitres portés au marché. F. »  
 — vendus. . . . . F. »  
 Blé 1<sup>re</sup> qualité, l'hect. . . . . F. 24 19  
 — 2<sup>e</sup> — — — — — F. 23 39  
 — 3<sup>e</sup> — — — — — F. 23 19  
 La Réole, Froment (prix moyen). . . . . F. 21 85  
 Condom, Blé (prix moyen). . . . . F. 22 61  
 Bazas, Froment (l'hect.) . . . . . F. 20 90  
 Seigle . . . . . 11 75  
 Mais . . . . . 11 40  
 Marmande, Froment 1<sup>re</sup> qualité, l'hect. . F. 24 »  
 — 2<sup>e</sup> — — — — — »  
 — 3<sup>e</sup> — — — — — »  
 Villeneuve-s-L. Froment 1<sup>re</sup> qualité, (l'hect.) F. 23 »  
 — 2<sup>e</sup> — — — — — 21 29  
 — 3<sup>e</sup> — — — — — 20 50  
 Lesparre Froment (Prix moyen). . . . . 23 10

Un acte d'escroquerie vient d'être commis à St-Céré par la nommée B... Quatre tasses, quatre cuillers en ruolz et un carafon, ont été enlevés au sieur Rouget (Louis), limonadier à St-Céré. Procès-verbal de ce fait a été dressé et envoyé à M. le procureur Impérial de Figeac.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier, à l'hôtel de l'Europe. Les dégâts sont insignifiants.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :  
 1<sup>o</sup> Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;  
 2<sup>o</sup> Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.  
 S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Jurisprudence.

Le démenti donné à un maire, en réponse à l'imputation d'un fait par lui avancé, et prétendu inexact, peut être considéré, si cette imputation s'est produite accessoirement à des actes rentrant dans l'exercice de ses fonctions, comme un outrage adressé à un magistrat de l'ordre administratif, à l'occasion de ses fonctions.  
 On doit considérer comme un outrage tendant à inculper l'honneur et la délicatesse d'un fonctionnaire, le démenti formulé en ces termes : *Vous en avez menti!*  
 Peu importe qu'il ait été proféré dans le sein d'un conseil municipal et au milieu d'une délibération.  
 Il a été ainsi jugé par la cour de cassation (chambre criminelle), en rejetant un pourvoi formé contre un arrêt de la cour de Paris.

Variétés

ALIMENTATION PUBLIQUE.

Nous trouvons dans les correspondances du *Moniteur* d'aujourd'hui, quelques détails statistiques sur les ressources alimentaires de di-

vers pays. Question intéressante pour tout le monde depuis que le développement des communications ferrées, fluviales et maritimes, et surtout les réformes opérées dans les législations douanières, transformant en richesse générale les richesses particulières et permettent au trop plein des contrées favorisées de venir facilement compenser le déficit des autres!

L'Angleterre qui nous a pris beaucoup de viande de boucherie depuis un an, va voir ses besoins diminuer, non-seulement parce que l'épizootie y a disparu, mais parce que les pâturages irlandais se sont encore étendus. Beaucoup de marais et de terres incultes ont été changés en prairie, et l'élevage des bestiaux a pris d'une année sur l'autre un accroissement remarquable. Ainsi, en 1866, la race bovine a gagné 245,384 têtes, la race ovine 375,671, la race porcine 187,670. Il est triste d'avoir en même temps à constater que le nombre des Irlandais qui émigrent est toujours considérable.

Les récoltes de céréales ont été abondantes dans l'Allemagne du Nord, notamment dans les contrées qui avoisinent Hambourg. La qualité, paraît-il, laisse beaucoup à désirer; mais le rendement est cette année, pour le froment, de 20 0/0 au rendement des années ordinaires. Il en est à peu près de même pour l'orge et l'avoine. Ces grains divers donnent lieu à des exportations considérables à destination de France et d'Angleterre.

Ce double caractère d'abondance et de qualité médiocre se remarque dans les récoltes de vins allemands. Le rendement sera, d'après ce qu'on écrit de Francfort, si considérable qu'on craint de manquer de barriques pour contenir le moût.

Ces renseignements de la feuille officielle confirment ce que nous savions déjà d'une abondance générale des denrées alimentaires en Europe, abondance suffisante pour nous permettre de nous approvisionner sans lourdes charges de ce qui pourra nous manquer. Les plaines du centre de l'Espagne, qui souffrent d'ordinaire de la sécheresse, ont été cette année fécondées par les pluies; elles ont produit des quantités considérables de blés. La Hongrie, riche grenier, continue à son tour ses expéditions et pourra les continuer longtemps, car une correspondance publiée par le *Moniteur* et datée de Vienne, signalait récemment la formation de grands stocks de céréales aux stations des chemins de fer de la Theiss et des bateaux du Danube et de la Save.

Nous avons déjà signalé l'arrivée à Marseille et à Toulon de quantités considérables de blés de Russie. De nombreux navires sont actuellement en charge dans la mer Noire; d'autres ont quitté récemment nos ports, pour la même destination; on peut donc compter sur des arrivages nombreux et suivis.  
 (LOUIS CHAUVEAU. — Constitutionnel.)

Faits Divers

— C'est toujours le produit le plus demandé, le plus en faveur auprès du public, que les contrefacteurs prennent pour point de mire. Le **Chocolat-Ménier** en est un exemple; son succès a fait naître des fabricants qui ne cachent pas que leur industrie est d'habiller leur chocolat exprès pour qu'on puisse le prendre pour du **Chocolat-Ménier**. Il faut se défendre de ces méprises en lisant le nom authentique **Ménier** sur la tablette, et non tout autre de même consonnance.

TIRAGE DEFINITIF

irévocablement fixé par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL AU  
**30 NOVEMBRE** PRÉSENT MOIS  
 Loterie municipale Ville des ANDELYS  
 Tirage public du  
**GROS LOT DE 100,000 FR.**  
 et de tous autres lots promis.

Grandes Loteries du Bureau-Exactitude  
 Pour toutes Chances de Gain des 672 lots des  
**GRANDS TIRAGES DEFINITIFS,**  
 adresser **CINQ** francs  
 en mandat-poste ou timbres-poste au directeur du  
 BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68, PARIS,  
 et on recevra, par retour du courrier,  
**VINGT BILLETS** pour toutes chances  
 compris 3 lots de 100,000 fr. et un de 450,000  
 On peut donc, pour **CINQ** francs, gagner  
**100,000 — 100,000 — 100,000 — 450,000**

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE  
 et de la bronchite chronique.  
 A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8<sup>o</sup> de 112 pages, 6<sup>e</sup> édit., par le docteur **Jules Boyer**. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. à l'éditeur A. Delahaye ou à l'auteur, 174, boulevard Magenta, à Paris.

**AVIS.** — Aux lecteurs atteints de hernies ou de maladies des voies urinaires, nous signalerons LA NEPTUNIDE ROUILLÉ, dont le succès est assuré. (Voir aux Annonces).

— M. le marquis de La Rochejaquelein, sénateur, malade depuis quelque temps, inspire aujourd'hui les plus grandes inquiétudes à ses amis. Son état s'est tellement aggravé que sa famille a été appelée auprès de lui par dépêche télégraphique.

— M. Berryer est parti aujourd'hui pour Toulouse. Il va plaider devant la cour impériale de cette ville pour les Dominicains, dans l'affaire pendante encore du testament du père Lacordaire.

— Les funérailles de M. Jacob Suider, l'inventeur du fusil se chargeant par la culasse, et qui était américain, ont eu lieu, mercredi dernier au cimetière Kensal Green. Un grand nombre d'américains, ses amis, et d'autres personnes formaient le cortège funèbre à la tête duquel étaient le révérend M. Steward et le révérend C. W. Anison. Voilà ce qu'à celui-ci dans le cours de son allocution :

« Quelques heures seulement avant sa mort, M. Suider a fait venir près de son chevet un ami, et l'a informé qu'il avait, relativement à un grand procédé de défense nationale un secret plus important qu'aucun de ceux qu'il eût encore découverts. Demain, dit-il, je vous ferai part de ce secret, quand vous viendrez me voir. » Vint le lendemain, et cet ami se rendit au chevet du malade, mais Suider avait cessé de vivre, son secret est mort avec lui et aujourd'hui nous l'ensevelissons ainsi que lui dans le silence et les ténèbres du tombeau.

Pour extrait : A Laytou.

**AVIS.** — Le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de première classe n<sup>o</sup> 7, de St-Michel à Picharrout a été déposé au secrétariat de la mairie de St-Michel, le 4 novembre, et y restera pendant huit jours.

ETUDE de M<sup>e</sup> DAMBERT, avoué à Gourdon  
 Le 11 décembre 1866, à onze heures du matin, il sera procédé à l'audience des criés du Tribunal civil de Gourdon, à l'adjudication des immeubles de Jean Fourgous et Julie Martinot. Ces enchères seront ouvertes sur la mise à prix de 2,000 fr.

Même Étude.  
 Même jour et même heure, adjudication des immeubles du sieur Marc Olivie, propriétaire au Plage, sur la mise à prix, 1<sup>er</sup> lot, 2,500 fr.; 2<sup>e</sup> lot, 500 fr.  
 (Extrait du *Gourdonnais*, n<sup>o</sup> 1018.)

Hernies, Prolapsus et Maladies de la Vessie.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE ROUILLÉ (Extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits en écrivant à M. Rouillé, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

**CAFÉ DE GLANDS DOUX**  
 DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.  
 Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :  
**LECOQ ET BARGOIN.**  
 Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

Par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8<sup>o</sup> de 452 pages, orné de figures, édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

VITES et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES PROBITE et EXACTITUDE ET A VOLONTÉ

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

N<sup>ota</sup>. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

**LA REGLISSE SANGUINÈDE**  
 GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.  
 Dépôt dans toutes les pharmacies.

**MAL DE DENTS**  
 Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS  
 1 fr. 50 le flacon  
 A Cahors, Pharmacie centrale, VIAL.

JACQUES SÉGUY PEINTRE

MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.  
 A Cahors, rue Impériale, n<sup>o</sup> 55.

PLUS DE MAUX DE DENTS

Soulagement immédiat, sans toucher à la dent malade, par l'emploi de la laine dentifrice brevetée, s. g. d. g. de Bergmann et C<sup>o</sup>, de Paris, 70, Bd. Magenta. Prix du paquet : un franc. Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale de Vinel.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.